

MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

SECRÉTARIAT D'ÉTAT CHARGÉ DU NUMÉRIQUE

Paris, le 5 janvier 2018 N°278

GamersOrigin, LDLC Event et l'Olympique lyonnais : les trois premières sociétés agréées pour l'emploi de joueurs professionnels de jeux vidéo compétitifs

Bruno Le Maire, ministre de l'Economie et des Finances, Mounir Mahjoubi, secrétaire d'Etat chargé du Numérique, et Delphine Geny-Stephann, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'Economie et des Finances, annoncent la délivrance, aux sociétés GamersOrigin, LDLC Event et Olympique lyonnais, des premiers agréments pour l'emploi de joueurs professionnels de jeux vidéo compétitifs, discipline communément désignée sous le terme d'e-sport.

Ces agréments permettront à leurs bénéficiaires de recourir au contrat de travail créé spécifiquement pour les joueurs professionnels d'e-sport par la loi du 7 octobre 2016 pour une République numérique, qui avait également instauré un statut légal pour les compétitions d'e-sport elles-mêmes. Selon la Direction générale des entreprises (DGE), chargée de l'instruction des demandes d'agrément, les trois sociétés agréées remplissent les conditions fixées par le décret du 9 mai 2017 relatif au statut des joueurs professionnels salariés de jeux vidéo compétitifs. Elles disposent notamment des moyens organisationnels, financiers et matériels d'assurer à leurs joueurs des conditions d'entraînement adaptées à leur activité et propices à leur épanouissement professionnel.

Par la délivrance de ces trois premiers agréments, le Gouvernement renouvelle son soutien aux acteurs français de l'e-sport, une activité remarquable par son fort potentiel économique et par sa capacité à créer de grands moments de partage et de rassemblement. L'adaptation des conditions d'emploi des joueurs professionnels s'inscrit dans une action continue en faveur de l'e-sport, qui vise à créer les conditions les plus propices au développement de l'e-sport et à adapter le cadre réglementaire à ses évolutions très rapides. Le Gouvernement espère, par son action, permettre à la France, où la culture de l'e-sport est profondément ancrée depuis les premières compétitions amateur, de prendre une place de premier plan dans le monde.

Contacts presse:

Cabinet de Bruno Le Maire : 01 53 18 41 13 presse.mineco@cabinets.finances.gouv.fr

Cabinet de Mounir Mahjoubi : 01 42 75 66 26 presse@numerique.gouv.fr